



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU 24 JANVIER 2023

Participants:

- David GOUTORBE, Président du Conseil de Quartier Mulsant
- Pascal LASSAIGNE, Vice-Président du Conseil de Quartier Mulsant
- Lucien MURZI, Maire-Adjoint en charge de l'Urbanisme, des Travaux, des Bâtiments et de la Vidéoprotection
- Nathalie GOUTORBE, Cheffe de cabinet d'Yves NICOLIN
- Audrey ROURE, Directrice Service Vie Associative et Vie des Quartiers
- Frédéric FOURNIER, Chef de Pôle Voie Publique

Ordre du jour :

- I. Actualités
- II. Voirie
- III. Animation/Patrimoine
- **IV.** Questions diverses

I. Actualités

Présentation du recensement de la population par Mme ROURE

Mme ROURE indique que le recensement de la population pour la Ville de Roanne se déroulera sur la période du 19 janvier au 25 février 2023.

Mme ROURE rappelle que chaque année, l'INSEE tire au sort 8% des adresses d'une ville pour procéder au recensement.

Le recensement est un outil important d'ajustement des politiques publiques.

A Roanne, 8 agents recenseurs auront en charge le recensement 2023. Ils seront munis d'une carte tricolore afin de faciliter leur identification.





Toutes les données collectées dans le cadre du recensement sont anonymes, conformément à la Réglementation Générale de la Protection des Données. Aucune information ne peut être diffusée aux autres administrations publiques ou à l'administration fiscale notamment.

A retenir au niveau du recensement 2023 :

- Accueillir de façon bienveillante les agents recenseurs est un acte civique ;
- Privilégier de remplir par voie électronique les formulaires de recensement. Cela permet de fluidifier la démarche en évitant de fixer un autre rendez-vous pour le retour des documents avec l'agent recenseur;
- Toutes les données collectées dans le cadre du recensement sont anonymes et ne peuvent en aucun cas être divulguées sous quelque forme que ce soit, en conformité avec le cadre réglementaire qu'impose la Réglementation Générale de la Protection des Données (RGPD).

Un agent recenseur présent dans l'auditoire confirme les informations transmises et atteste qu'il est bien reçu dans les différents foyers amenés à être recensés.

II. Voirie/Urbanisme

Présentation par M. FOURNIER

- M. FOURNIER présente les différentes statistiques relatives aux demandes citoyennes. Il segmente ces dernières suivant leur origine : Portail Citoyen Service proximité et les Conseils de Quartier.
- M. MURZI souligne l'importance des remontées d'informations émanant des conseils de quartier car les conseillers connaissent bien leur quartier. Il profite de son intervention pour remercier M. GOUTORBE de son invitation à prendre part à la plénière de ce jour.





Demandes terminées

Cf. power point.

Un certain nombre de demandes concerne l'effacement de tags. M. MURZI rappelle que les auteurs des faits sont interpellés et auditionnés en Mairie lors d'audiences foraines. Aussi, les auteurs de tags sont tenus de rembourser l'intervention des services. Ils peuvent également être positionnés sur des travaux d'intérêt général correspondant au montant de remise en l'état. M. MURZI se satisfait de ce dispositif qui permet de ne pas encore davantage engorger les tribunaux. Il cite le fait qu'une citoyenne a été dans l'obligation de payer 1 000 € correspondant à l'effacement des tags dont elle avait été l'auteure.

M. FOURNIER rappelle que par convention la Ville de Roanne intervient gratuitement auprès des particuliers ou professionnels pour l'effacement des tags. Aussi, il faut saisir rapidement la collectivité s'il est constaté la dégradation d'une façade ou d'un mur. Par ailleurs, M. FOURNIER précise que si le tag a un caractère antisémite ou vise à porter atteinte à une personne, les services de la Ville interviennent alors dans la journée.

A propos du stationnement gênant, une conseillère s'exprime en indiquant que le stationnement sur des places de livraison ne gêne pas la circulation. M. MURZI rappelle que les places de livraison n'ont pas pour vocation d'accueillir un stationnement fixe. Aussi, la Police Municipale verbalisera systématiquement les véhicules qui stationneraient sur ces places de manière prolongée. M. MURZI indique qu'il convient toujours de trouver un équilibre entre places de stationnement et places de livraison étant entendu que chaque commerce n'a pas le besoin d'avoir une place de livraison dédiée.

M. FOURNIER est interpellé sur le plan de sobriété énergétique mis en place au niveau de l'éclairage public. M. FOURNIER explique que le pilotage des éclairages est fait à partir d'horloges astronomiques. Ceci explique que suivant la luminosité du jour, les candélabres peuvent encore être allumés même s'il fait jour. C'est d'ailleurs une volonté de la Municipalité de décaler de 20 minutes l'éclairage public pour sécuriser la rentrée des établissements scolaires.





M. FOURNIER précise par ailleurs que l'intervention sur une lumière défectueuse au niveau d'un candélabre nécessite une intervention des services de 45 minutes pour procéder à différents tests. Aussi, là encore, l'éclairage en journée d'un candélabre peut être expliqué.

Un conseiller déplore que certains passages piétons ne soient pas éclairés la nuit. Il cite le passage piétons quai Semard en face de la rue Rabelais. Cette situation apparaît particulièrement dangereuse eu égard le trafic piétons et voitures sur cette voie.

- M. FOURNIER insiste de nouveau sur l'importance des remontées terrain car malgré une vigilance accrue des services, il est compliqué de pointer tous les dysfonctionnements qui peuvent avoir lieu au niveau d'une collectivité de la taille de Roanne.
- M. FOURNIER présente le site eborn qui permet la géolocalisation des bornes électriques. Ce site ressources détaille par ailleurs la tarification associée des bornes et si elles sont disponibles.

Demandes en cours

M. FOURNIER indique que la prochaine marche active aura lieu le 7 février place Victor Hugo.

Cette marche active traitera de deux sujets principaux :

- Etude de circulation et de stationnement des rues perpendiculaires à la rue Mulsant ;
- Rue Mulsant au niveau de la place V. Hugo : étude aménagement (passage piétons, feux récompense, limitation 30 km/h).
- M. FOURNIER évoque le figeage du stationnement des rues Pascal et de la Chaize. M. FOURNIER indique que le figeage du stationnement est une réponse adaptée qui permet de ne plus supporter les problématiques liées au stationnement alterné. Il évoque le fait que ce dispositif de stationnement alterné avait été défini historiquement pour favoriser le nettoyage des rues. Néanmoins, il existe à l'heure actuelle un certain nombre de limites à ce dispositif : non-respect de l'alternance de stationnement qui induit des problèmes dans l'enlèvement des ordures ménagères.





M. FOURNIER indique que ces 2 voies ne sont pas suffisamment larges pour envisager un sens unique avec stationnement bilatéral.

Aussi, à la lumière de la consultation riveraine, il a été décidé de figer le stationnement côté impair rue Pascal et de le figer également côté impair rue de la Chaize étant à préciser que sur cette dernière voie le figeage de stationnement côté impair permet de matérialiser 34 emplacements de stationnement contre 28 côté pair.

Une conseillère demande s'il est envisagé de mettre un stationnement payant dans le quartier. Il lui est répondu que ceci n'est pas du tout envisagé. Un conseiller demande si le stationnement payant pourrait concerner la place Victor Hugo. Il est là encore indiqué que la mise en place d'un stationnement payant sur ce site n'est pas envisagée.

Un conseiller dénonce la vitesse excessive rue JJ ROUSSEAU. M. MURZI répond qu'il comprend cette situation et évoque que la vitesse est une problématique nationale. Néanmoins, à la lumière des comptages routiers qui sont réalisés régulièrement dans différents quartiers de la Ville, il s'avère que les 50 km/h sont respectés. M. LASSAIGNE renchérit en disant que le sentiment de vitesse excessive peut être renforcé par le fait que la rue JJ ROUSSEAU est une voie toute droite.

M. FOURNIER présente les informations travaux. Il fait également un point sur le déploiement de la fibre en soulignant que ce n'est pas la Ville de Roanne qui freine le déploiement dans la ville mais Orange qui souvent ne souhaite pas acquérir de nouveaux poteaux télécoms. M. FOURNIER précise que la demande en termes de nouveaux poteaux était énorme de la part d'Orange car la volonté initiale de l'opérateur était de positionner 800 nouveaux poteaux sur la ville de Roanne. Au final, ce sont 250 nouveaux poteaux qui ont été implantés. M. MURZI expose qu'au niveau de la collectivité, le souhait de la ville de Roanne est de favoriser le déploiement de la fibre en enterrant les réseaux.

Un conseiller, résidant au 11 rue Pasteur, déplore de ne pas pouvoir bénéficier de la fibre alors que ses voisins immédiats en disposent. M. LASSAIGNE revient sur l'historique du déploiement de la fibre au niveau du département de la Loire en indiquant qu'Orange a piloté le déploiement de la fibre au niveau de la ville de St Etienne et des 6 communes historiques de Roannais Agglomération. Le reste du territoire a été aménagé par l'intermédiaire du SIEL.





M. BOURREAU intervient en pointant encore une nouvelle disparité dans l'accès à la fibre entre le 108 et le 110 rue de Saint Alban. M. FOURNIER précise que la problématique technique réside également dans les points de regroupement dans les armoires électriques qui peuvent concerner un certain nombre de foyers alors qu'un voisin de voirie pourra être concerné par un autre point de regroupement.

Collecte des déchets

Un conseiller demande s'il y a du retard dans la mise en place de la nouvelle collecte des déchets. Il lui est répondu que l'entreprise qui fabrique les nouveaux containers pour Roannais Agglomération a connu une problématique d'approvisionnement en matières premières due à un incendie. Aussi, la mise en place de la nouvelle collecte n'interviendra pas sur Roanne avant juin 2023.

Une conseillère demande comment s'effectuera la mise en place de la nouvelle collecte dans les impasses. Mme GOUTORBE précise que le fonctionnement sera le même qu'actuellement.

Un conseiller signale la problématique de conteneurs qui sont pleins. Mme GOUTORBE invite les conseillers à faire remonter ces informations aux services de Roannais Agglomération via les coordonnées ci-après :

numerovert@roannais-agglomeration.fr

0800 17 34 50

Un conseiller indique qu'il a constaté une baisse des incivilités au niveau des P.A.V situés rue Général Giraud. M. MURZI explique cette situation en soulignant que quelques personnes ont été convoquées dans le cadre d'audiences foraines. Ces interpellations ont eu un impact immédiat sur le nombre de dépôts sauvages. Il est à préciser que la prise en charge des dépôts sauvages représente chaque année un coût de 400 000 € pour Roannais Agglomération. M. LASSAIGNE confirme que la Ville est proactive dans l'appréhension de cette situation et que plusieurs centaines de personnes ont été verbalisées.





III. Animation/patrimoine

Animation de Noël du 17 décembre, retour par M. GOUTORBE

- M. GOUTORBE dresse un bilan extrêmement positif avec une très belle fréquentation. Les animations se sont bien déroulées, ont été fort appréciées. Malgré le froid, c'est la première année où il y a eu autant de monde.
- M. GOUTORBE remercie les bénévoles du Conseil de Quartier, du Centre Social, de l'UCM, de l'ANEF, du GEM et les services civiques qui se sont mobilisés tout au long de cette journée.
- M. GOUTORBE associe à ces remerciements les élus qui sont venus sur cette manifestation.
- M. GOUTORBE présente la programmation 2023 des animations :
 - Fête de quartier le 3 juin ;
 - Jeudi Mix le 29 juin ;
 - Petit Déjeuner Musical le 16 septembre ;
 - Animation de Noël du 16 décembre

Etape du Tour de France à Roanne du 13 juillet par M. LASSAIGNE

M. LASSAIGNE expose le fait que le parcours du Tour de France est en train d'être élaboré sur Roanne. Il expose qu'il y aura un départ fictif et un départ réel dans le cadre de cette 12^e étape du Tour de France, étape qui aura une distance de 169 km.

Tour du Pays Roannais le 30 juin

Le circuit du Tour du Pays Roannais (TPR) est en train de se construire.

La place Victor Hugo accueillera le village de cette épreuve sportive.

M. FAYOLLE, du CR4C, a pris contact avec M. GOUTORBE pour que cette course puisse se dérouler sur le quartier Mulsant.

Cette épreuve du TPR devrait débuter aux alentours de 19h.





M. MERCIER demande si la tenue du marché le vendredi matin a été prise en compte. Il lui est répondu car cette donnée sera intégrée dans la mise en place de l'événement.

M. GOUTORBE cède la parole à Mme GUIRRIEC, directrice du Centre Social qui présente les différentes actions prévues par l'établissement (les petits déjeuners, futur projet de distribution de paniers de légumes en lien avec BIO CULTURA...). Mme GUIRRIEC souligne l'action du centre social qui vise à créer des animations sur les quartiers et à porter des éléments conviviaux.

Mme GUIRRIEC souligne également la participation du Centre Social à la prochaine édition de l'événement 100% plaisir 100% santé qui se déroulera dans les jardins Pralus.

Elle insiste sur la diversité des actions portées par le Centre Social pour s'adresser au public le plus large possible.

IV. Questions diverses

• Un conseiller revient sur les nuisances nocturnes de l'Indispensable. Mme GOUTORBE demande s'il y a des faits nouveaux. Elle précise également la mise en place de la BAC depuis le 20 janvier dernier. Le conseiller indique que les gérants de l'Indispensable font des promesses qu'ils ne peuvent pas tenir. Mme GOUTORBE indique que les gérants ont été reçus en mairie et qu'ils sont dans les règles au niveau de leur commerce. Après la problématique de la situation réside au niveau du bruit et des clients. Mme GOUTORBE invite les riverains à appeler le CPU qui a une amplitude horaire très large. M. LASSAIGNE invite également les conseillers à le saisir directement si le phénomène de nuisances venait à se renouveler.

Le conseiller déplore qu'il n'y ait pas eu de retour de la Municipalité sur les échanges et accords entre le commerçant et la Municipalité. Le conseiller souhaiterait que la Ville « prenne un arrêté municipal comme à St Etienne interdisant la vente d'alcool à partir de 16h ».

Il est rappelé également le cadre réglementaire et la saisie de la Police Nationale sur toutes les problématiques liées à la tranquillité publique.





- Un conseiller déplore l'incivilité de certains propriétaires de chiens qui laissent uriner leurs animaux contre les façades. Il suggère également d'augmenter la taille des panneaux sur le jardin des senteurs interdisant les chiens.
- Un conseiller demande s'il pourrait être réactivé l'organisation d'un videgrenier rue Mulsant. L'organisation d'un tel événement est conditionnée à la présence de beaucoup de bénévoles. Néanmoins, M. MERCIER indique que l'on pourrait y réfléchir.
- Un conseiller demande quand les travaux des futures halles Mulsant débuteront. Il n'y a pas de date précise pour le moment. Un autre conseiller demande si les Halles Mulsant seront à vocation alimentaire. Ceci lui est confirmé.

Prochaine plénière du Conseil de Quartier Mulsant le 23 mai à 18h au Centre Social Marceau Mulsant





PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIER MULSANT

24 janvier 2023 à 18h





Accueil











Voirie/Urbanisme

Patrimoine/Animation

Questions diverses









Actualités







Le recensement de la population











QUAND AURA LIEU LE RECENSEMENT?

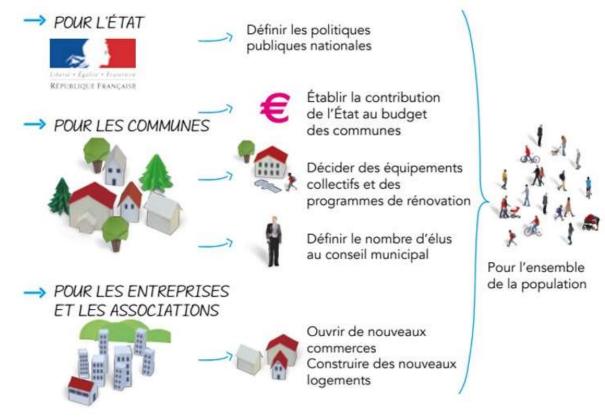
- Le recensement se déroulera du 19 janvier au 25 février 2023
- Chaque année, l'INSEE tire au sort 8 % des adresses à recenser (pour les communes de + 10 000 habitants)
- Ainsi, toutes les adresses de la ville et toutes les habitations d'une même rue ne seront pas nécessairement recensées





A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

- Permet de connaître le nombre de personnes vivant en France (quelles que soient leur nationalité) et d'établir la population officielle de chaque commune
- Il permet également de :



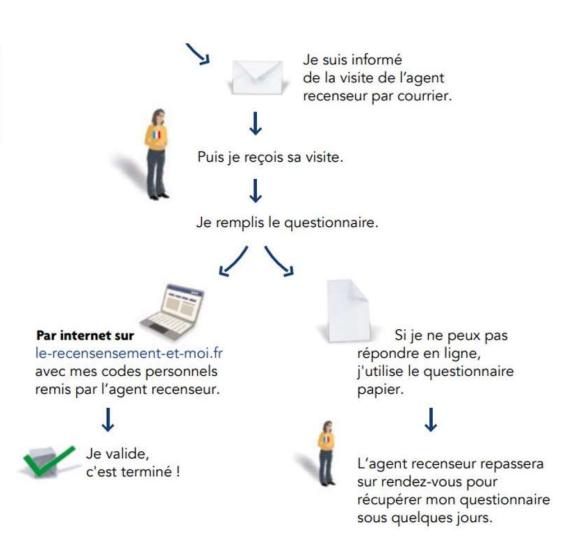




Plénière du Conseil de Quartier Mulsant

Déroulement du recensement

 8 agents recenseurs seront répartis dans les différents quartiers. Ils seront munis d'une carte tricolore avec photographie et tampon de la mairie







Le recensement, c'est sûr : les informations personnelles sont protégées

- Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil)
- L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de <u>façon anonyme</u>. Ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal
- Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Aucun questionnaire n'est conservé par la mairie; aucune photocopie n'est réalisée





EST-IL OBLIGATOIRE DE REPONDRE ?

- La loi rend obligatoire la réponse aux questionnaires du recensement
- En contrepartie, elle impose le secret sur toutes les réponses fournies
- Répondre est un geste civique. C'est à partir des réponses de chaque personne enquêtée que sont produites les statistiques utiles à tous et plus particulièrement pour aider aux décisions publiques



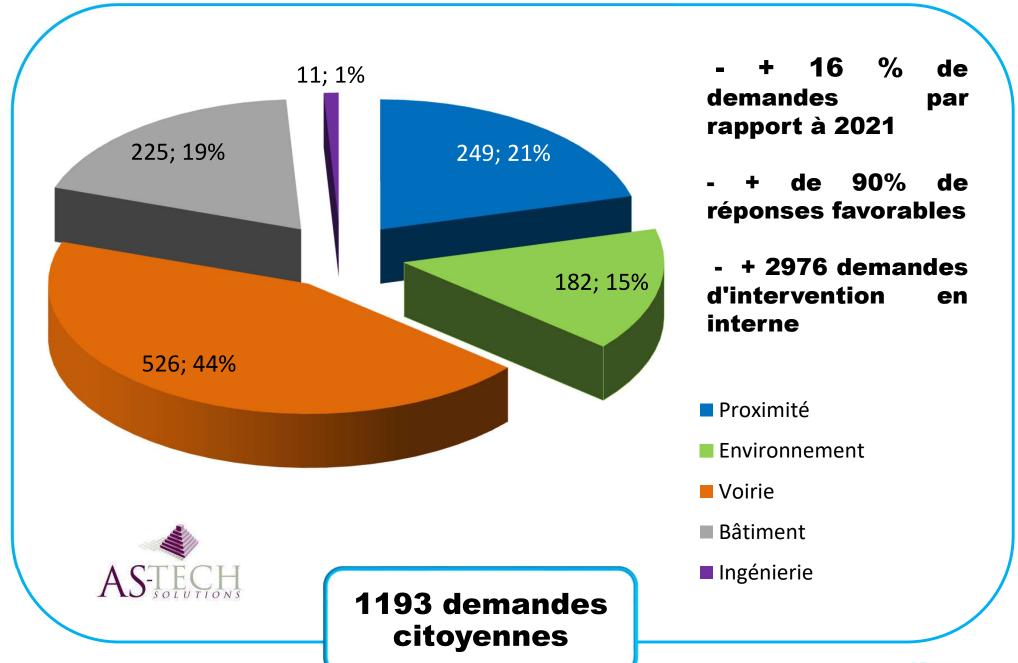


Plénière du Conseil de Quartier Mulsant

Voirie/Urbanisme

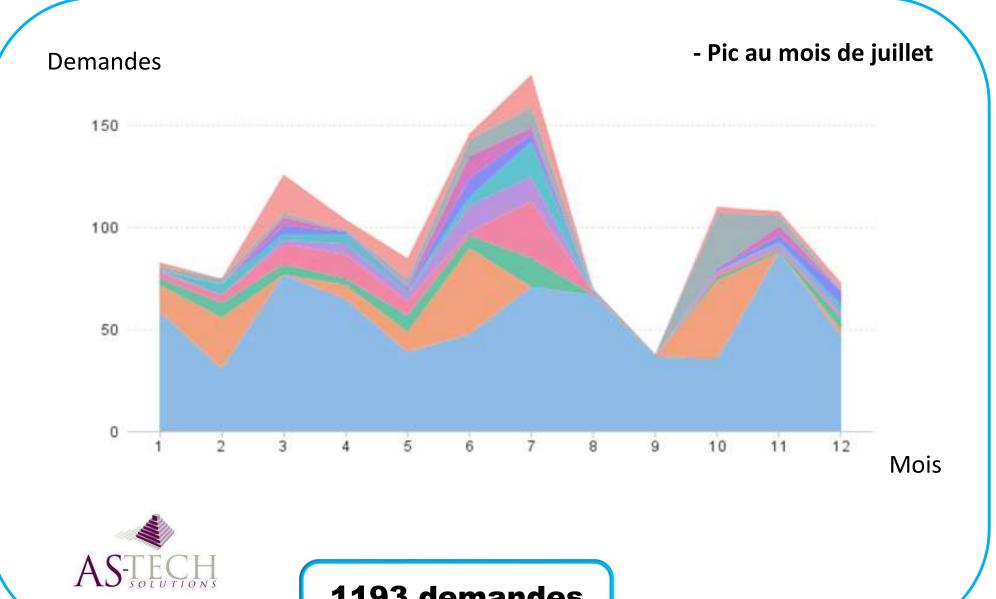








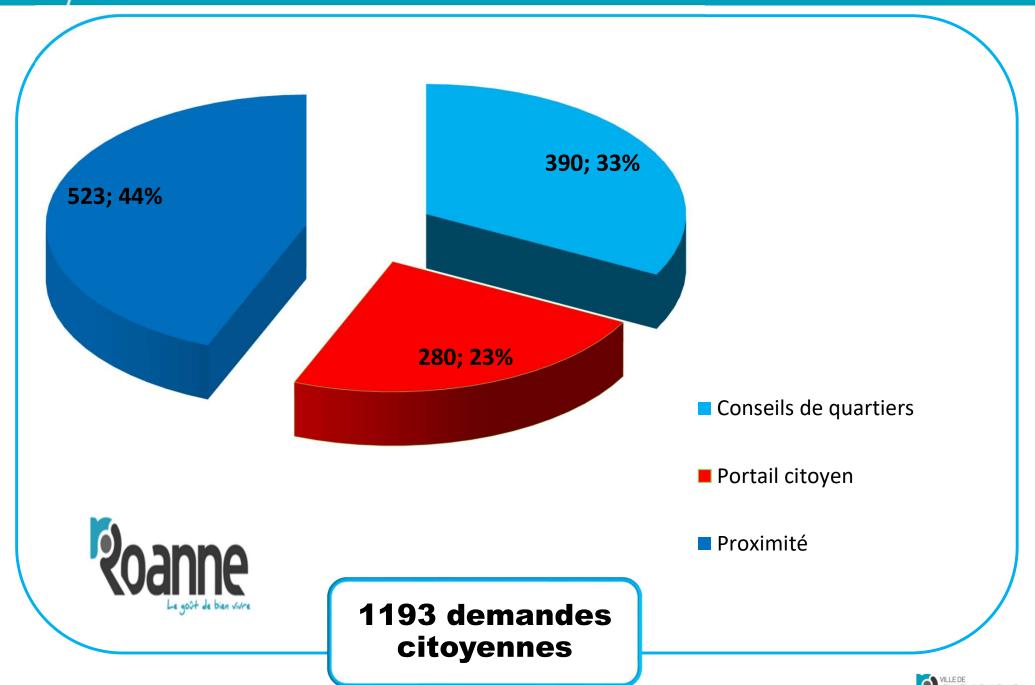




1193 demandes citoyennes

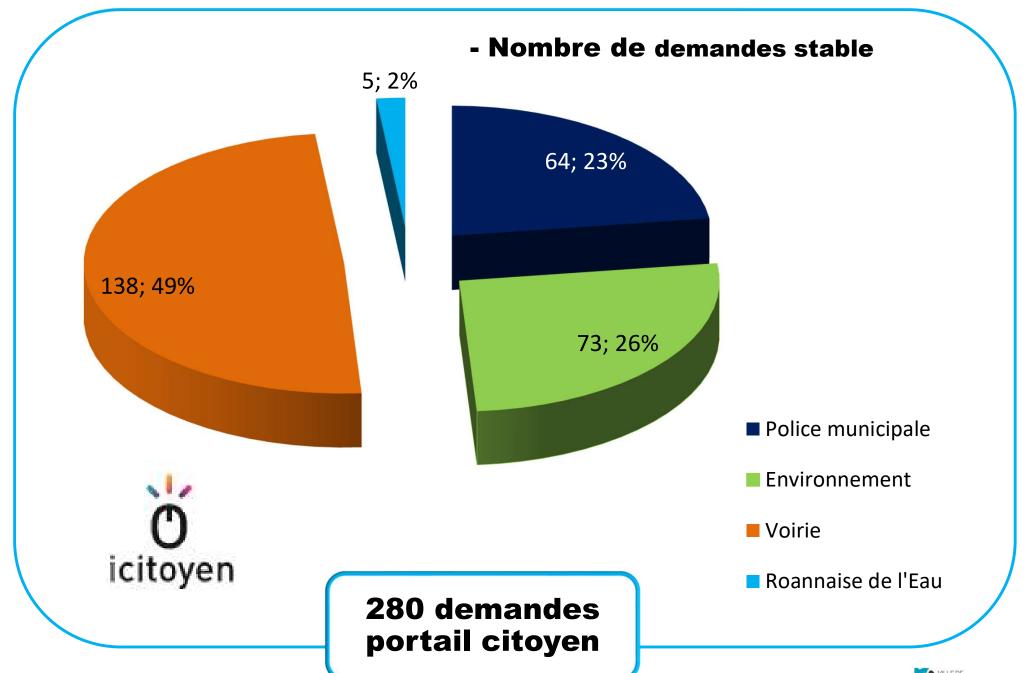






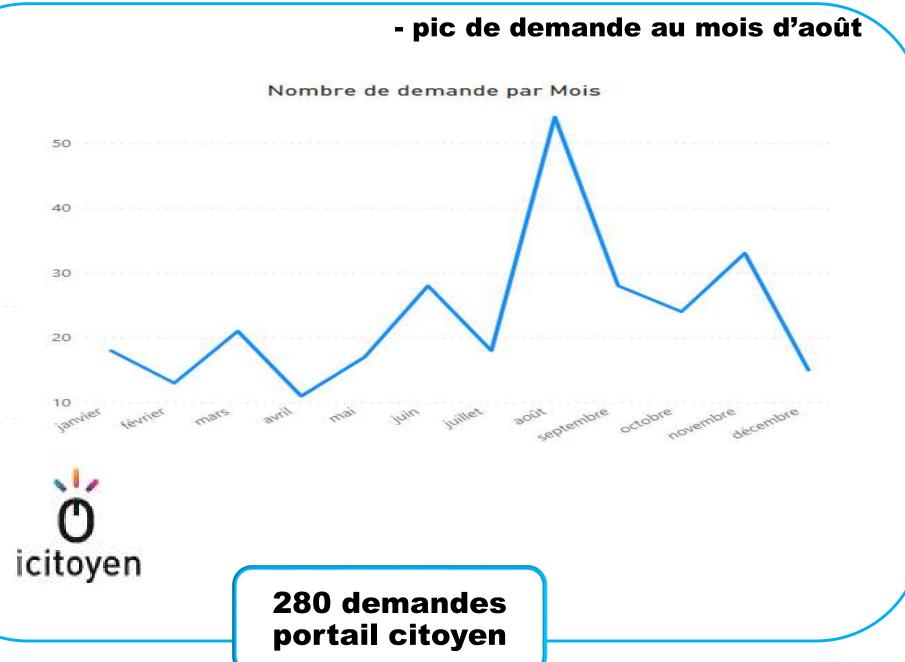






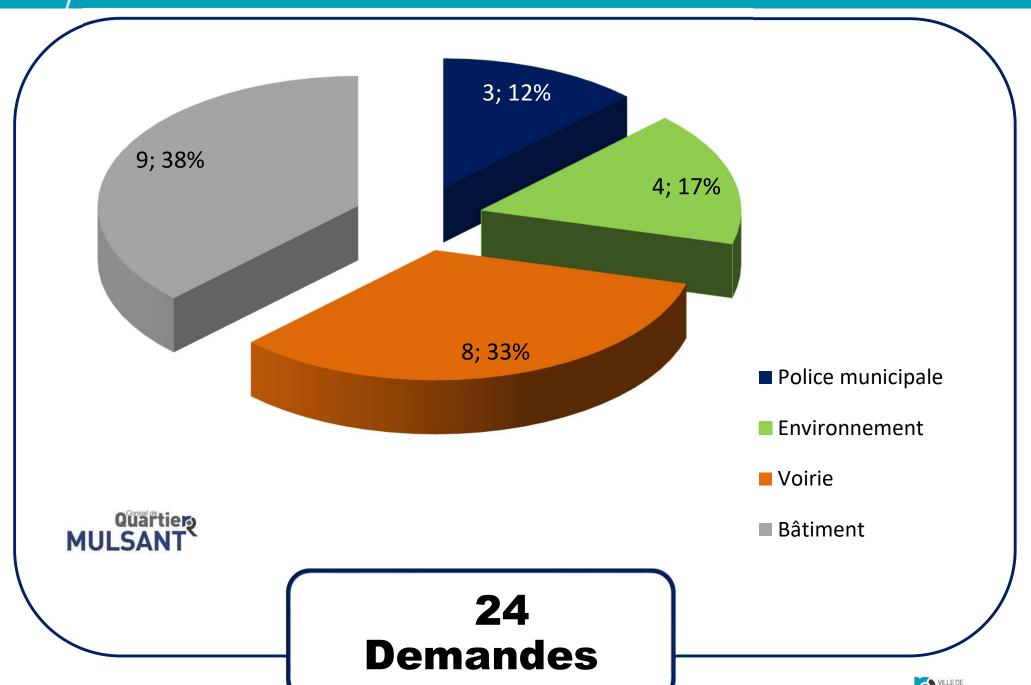
















Rue G. Giraud	Tag sur mur enceinte stade Griffon.
Rue G. Giraud	Tag sur mobilier au niveau du pont d'accès Espace Fontval.
Rue S. Mulsant	Tag sur façade au n°19 de la rue.
Rue St Alban	Tag sur façade au n°46 de la rue.
Rue St Alban	Tag sur façade au n°40 de la rue.
Rue St Alban	Tag sur façade poste ERDF au n°110 de la rue.
Rue St Alban	Tag sur façade au niveau du carrefour avec la rue Beranger
Rue P. Semard	Tag sur mobilier au niveau de la gare routière.
Rue P. Semard	Tag sur façade au n°71.



Rue G. Giraud	Plantation d'arbres d'alignement au niveau du parking du giratoire avec la rue G. Plasse.
Av du Grand Marais	Végétation débordante de la parcelle située au N°3 de la rue.
Av du Grand Marais	Végétation débordante de la parcelle située au N°23 impasse Pascal.
Av du Grand Marais	Végétation débordante de la parcelle située au N°32 impasse Parmentier .





Police municipale

Rue de la	Signalement voiture en stationnement génant.
Chaize	
Rue Pascal	Signalement voiture en stationnement génant.
Rue St Alban	Contrôle de vitesse.





Voie publique

Giratoire A. Camus	Signalement flèche endommagée sur le giratoire.
Rue G. Giraud	Signalement avaloir endommagé face au N°34 de la rue.
Rue G. Giraud	Potelet endommagé au niveau du pont d'accès Espace Fontval.
Rue du Moulin Paillasson	Mise à jour de la signalétique de réglementation de vitesse au niveau du giratoire.
Rue du Moulin Paillasson	Appui vélos endommagé au niveau de la Chambre des Metiers.
Rue S. Mulsant	Plaque d'égout fissurée au 144 de la rue
Rue P. Semard	Dépose du jalonnement du centre de vaccination.
Rue P. Semard	Défaut d'implantation de la limitation 30km/h suivant le sens de circulation.



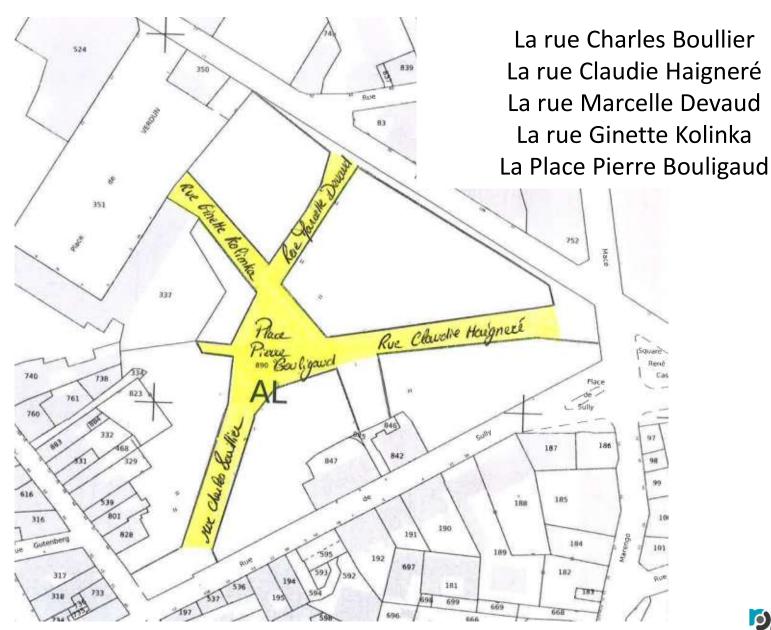








Lors de sa séance du 14/12/2022, le conseil municipal de Roanne a délibéré sur la dénomination de voies :









Ginette Kolinka, née Cherkasky, le 4 février 1925 à Paris, est une survivante du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau et passeuse de mémoire de la Shoah.



Pierre Bouligaud, père fondateur du Pays

Marcelle Devaud est sénatrice de la Seine entre 1946 et 1958 puis députée UNR de la Seine de 1958 à 1962. Elle est vice-présidente du groupe PRL de 1946 à 1952 ainsi que maire de Colombes de 1959 à 1965. Elle est, par ailleurs, membre du Conseil économique et social de 1963 à 1979.

Charles Boullier, député de la Loire à l'assemblée Constituante de 1848, maire de Roanne du 12 octobre 1860 au 7 septembre 1870, organise la construction de l'actuel Hôtel-de-Ville et des églises Saint-Louis et Notre-Dame-des-Victoires, président du Tribunal de Commerce, président de la Chambre de Commerce.

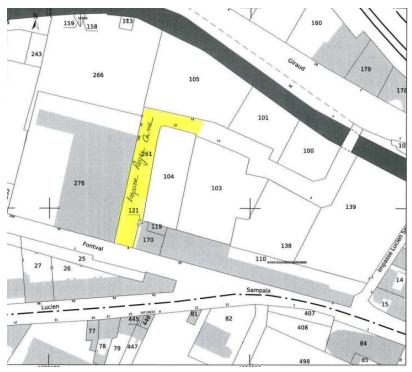


Claudie André-Deshays, épouse Haigneré, née le 13 mai 1957 au Creusot. est scientifique, une femme politique spationaute et française, présidente d'Universcience à Paris entre 2010 et 2015, puis, jusqu'en 2020, conseillère auprès du directeur général de l'Agence spatiale européenne.



L'impasse Roger Cane



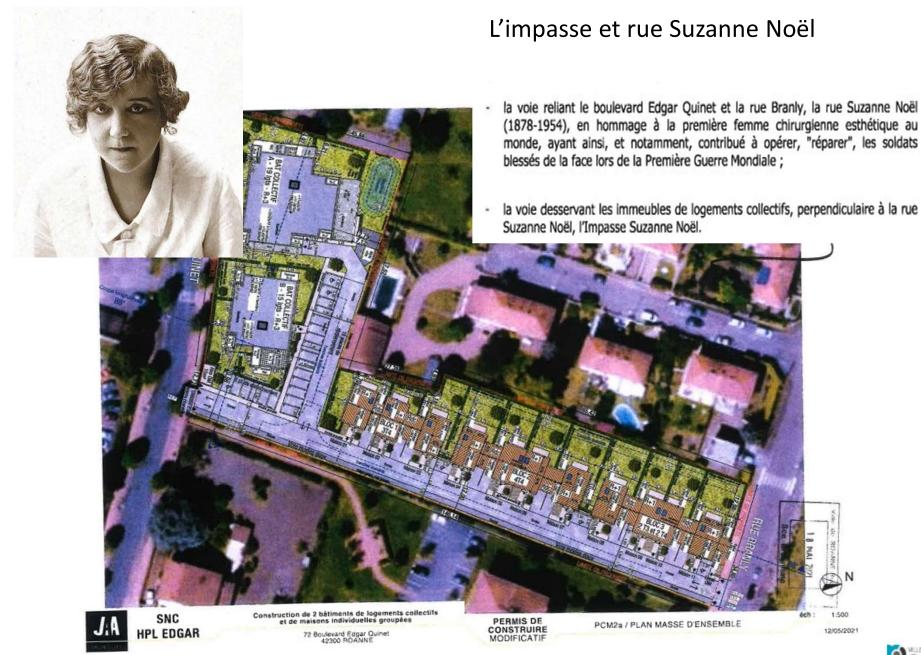


Roger Cane

Entrepreneur dans la confection d'habillement.









Roannais Agglomération





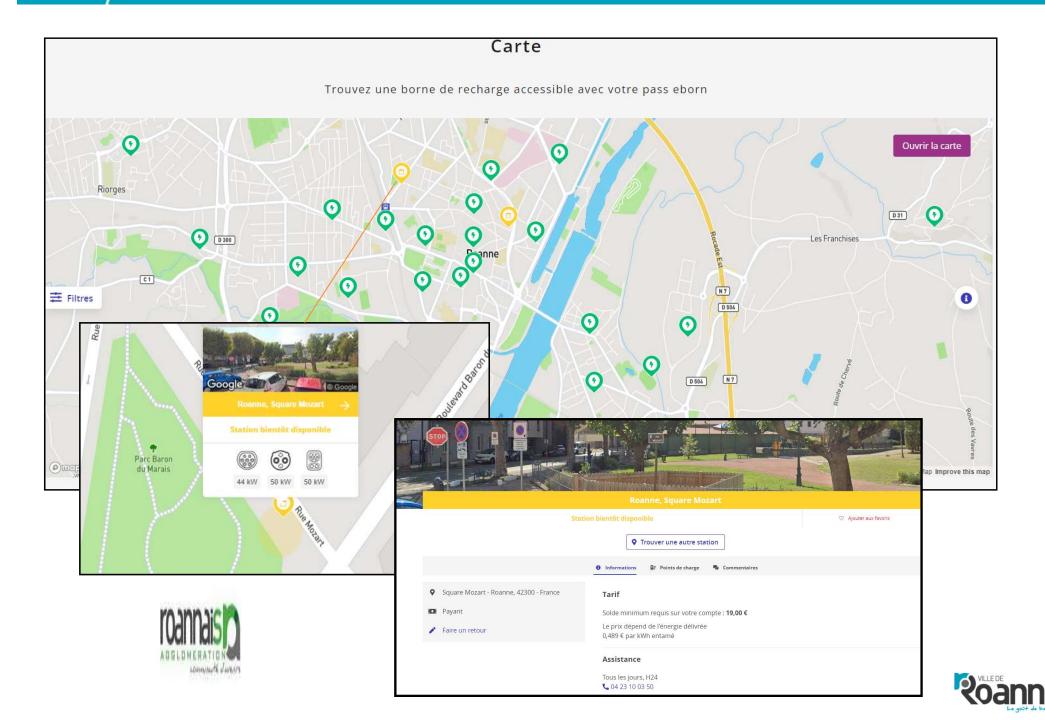
Installation d'une borne recharge rapide véhicule à l'angle du bd Baron du Marais.

Sur le fonctionnement il suffit de suivre les indications sur l'écran de la borne qui sera accessible, par badge, carte bancaire (pré – paiement), smartphone.

Prévision de mise en service entre mi-décembre et fin décembre.

https//www.eborn.fr











Liste des rues et parkings concernés au verso de ce flyer et sur roanne.fr





Je m'inscris en ligne sur le site PRESTOPARK

dans l'onglet « Guichet électronique » (non sur l'application mobile)

https://roanne.prestopark.com/city/roanne



Presto Park



Je renseigne mes coordonnées et je joins les pièces nécessaires > certificat d'immatriculation

> justificatif de domicile ou de travail selon le statut de l'abonné pour validation par le service « stationnement »



Je reçois une confirmation par mail une fois mon dossier validé en qualité d'abonné (validation comprise entre 1 an et 2 ans selon mon statut d'abonné)



J'achète mon abonnement une fois mes droits activés via le site ou l'application mobile PRESTOPARK



Je renouvelle mon abonnement via le site ou l'application mobile **PRESTOPARK**



Sans accès à internet, je me présente à l'accueil de la police municipale avec les pièces nécessaires (certificat d'immatriculation, justificatif de domicile ou de travail selon mon statut d'abonné) > Paiement en espèces, par chèque ou C.B.

PARKING DES MINIMES

Une fois votre inscription sur PrestoPark (voir ci-dessus), merci de présenter votre abonnement à l'accueil de la police municipale (avec copie du certificat d'immatriculation).



OÙ STATIONNER? AVEC MON ABONNEMENT

Uniquement dans les rues et parkings suivants :

Avenue Gambetta Cours de la République Rue Mozart Rue Alexandre Raffin Rue Bayard Rue Nicolas Cugnot

Rue d'Albon Rue Émile Noirot

Rue Brison Rue Jean Macé

Rue Diderot

Rue Alexandre Roche

Rue Nuneaton Rue Salengro Avenue de Lyon Rue des Aqueducs

Petites rue des Tanneries

Rue Marengo Rue Delorme

Rue des Minimes

Rue Denis Papin

Boulevard Baron du Marais

Rue Gilbertes Rue Vies Vieilles Rue de la Résistance

Parking Benoît Malon Parking Diderot

Parking Salengro Parking Charité

Parking Louis Flandre Parking Pierre Semard Parking de la Berge Parking des Prisonniers

QUEL TARIF?

TARIFS RÉSIDENTS

Sous réserve de présentation d'un justificatif de domicile 20€/mois ou 50€/trimestre ou 200€/an (puis 100 € pour les véhicules suivants au sein d'un même foyer)

TARIFS PROFESSIONNELS (travalilant dens une cone payante)

20€/mois ou 50€/trimestre ou 200€/an

PALAIS DE JUSTICE

Résident ou professionnel : 25€/mais au 62.50€/trimestre au 250€/mais

Abonnement spécifiques artisans et service à la personne : renseignements Police Municipale

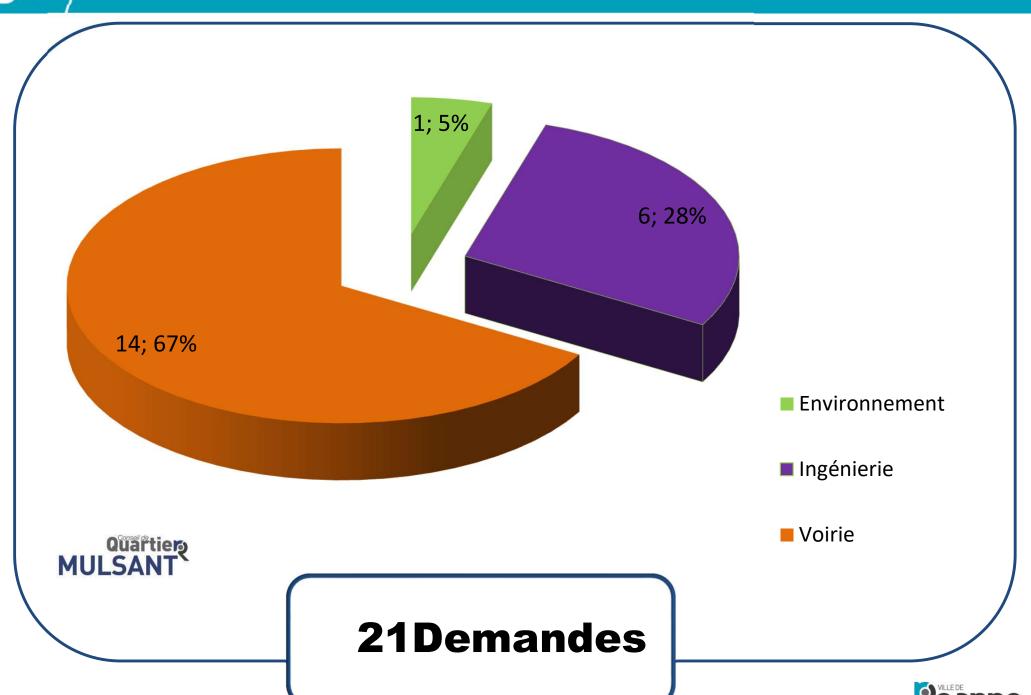
PARKING REPUBLIQUE

Résident ou professionnel : 25€/mois ou 62,50€/trimestre ou 250€/mois ABONNEMENT UNIQUEMENT AUPRÈS DE LA POLICE MUNICIPALE

Paiement par chèque ou espèce









Marche active

Mardi 7 février 2023 à 10h



Place Victor Hugo (fontaine)

Objet:

- -Etude de circulation et de stationnement rues perpendiculaires à la rue Mulsant
- Rue Mulsant au niveau de la place V. Hugo: étude aménagement (passage piétons, feux récompense, limitation 30 km/h)





Infos travaux



Entreprises	Adresse Nature des travaux		Contraites de circulation	
ENEDIS	Rue Bourgneuf	Modification du réseau électrique.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
POTAIN	Rue de Charlieu	Renouvellement du réseau gaz.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
POTAIN	Rue de Charlieu /Montretout	Travaux sur le reéseau électrique.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
EGTP	Rue de la Cooperation	Travaux sur le réseau electrique.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
Pôle Bâtiment	Rue de la Cooperation	Rue de la cooperation travaux sur façade de l'école.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
LMTP	Rue Crivelli	Renouvellement de la conduite d'eau potable et le réseau d'assainissement.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
EGTP	Rue Foyatier	Travaux sur le réseau électrique.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
CEGELEC	Bd Baron du Marais Square Mozart	Installation d'une borne électrique.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
EIFFAGE	Route de Villemontais	Renouvellement du réseau gaz et des branchements (50 ml environ).	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
EIFFAGE	Rue Waldeck Rousseau	Marquage de la signalétique horizontale.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	







Rue de Charlieu



AMÉNAGEMENT DE PISTES CYCLABLES

RUE DE CHARLIEU

À PARTIR DU 9 JANVIER - PENDANT 10 SEMAINES

Trois zones seront concernées : le giratoire Valmy, le carrefour avenue de la Marne et la rue Rhin et Danube.

LA CIRCULATION SERA PERTURBÉE

DÉVIATION OBLIGATOIRE

Merci de votre compréhension.

Infos: 04 77 23 21 03

roanne.fr







Domaine	Adresse	Designations	Numéros ou liens	
Urgence santé	Tous quartiers	Pompiers	18	()
Urgence santé	Tous quartiers	Aide médicale urgente SAMU	15	Roanne
Urgence santé	Tous quartiers	Appel d'urgence européen	112	112,
Urgence santé	Tous quartiers	Hopital de Roanne	04 77 44 30 00	Roanne
Urgence santé	Tous quar <mark>tie</mark> rs	Services d'urgence de la Clinique du Renaison	04 77 44 45 44	CR
Urgence santé	Tous quartiers	Pharmacie de garde (Roanne, Mably, Villerest et Riorges)	3915 ou @pharmaciedegarde.roanne sur Facebook	Association Pharmaciens Roannais
Santé	Tous quartiers	Toutes les infos pratiques COVID-19.	https://www.aggloroanne.fr/covid-19-toutes- les-informations-2978.html	NFOS PRATIQUES COVID-19
Prévention, sécurité	Tous quartiers	Police nationale	17	POLICE
Prévention,	Tous quartiers	Gendarmerie de Roanne	04 77 67 06 22	Gendarmerie 🗨



Prévention, sécurité	Tous quartiers	Police municipale	04 77 23 21 45	
Prévention, sécurité	Tous quartiers	Centre de protection urbain CPU	04 77 44 42 44	POLICE
Prévention, sécurité	Tous quartiers	GRDF (sécurité dépannage)	0 810 433 142	GRDF
Prévention, sécurité	Tous quartiers	Urgence dépannage électricité	0 810 333 142	ENEDIS LELECTRESTA CARRESTA
Numéros utiles	Tous quartiers	Drogue alccol tabac info-service	113	Ø113
Numéros utiles	Tous quartiers	Services aux malentendants	114	COP
Numéros utiles	Tous quartiers	Acceuil sans abri	115	Hébergement d'urgence
Numéros utiles	Tous quartiers	Allo enfance maltraitée	119	Statute or disperii monta en allemani in allemani proprieta i allemani proprieta i
Numéros utiles	Tous quartiers	Enfants disparus	116 000	116 000 ENFANTS DISPARUS
Numéros utiles	Tous quartiers	Sida info service	0 800 840 800	9
Tous domaines	Tous quartiers	Application pour smartphone:" Roanne ,l'appli".Tout Roanne dans la poche.	Application pour smartphone : Roanne, l'appli	ह
Sécurité-Santé Publique	Toutes voiries	Service Sécurité-Accessibilité-Santé Publique- Developpement Durable	04.77.23.21.27 - 04.77.23.21.28 - 04.77.23.21.41	Roanne



Sécurité-Santé Publique	Toutes voiries	Que faire en cas de risques majeurs	https://www.aggloroanne.fr/fileadmin/Aggloro anne.fr/3 Au quotidien/Prevention et securit e/Prevention_des_risques_majeurs/2017-03- RISQUES_MAJEURS_pdf	A STATE OF THE STA
Sécurité-Santé Publique	Tous quartiers	NoiseCapture App est une application dédiée à l'évaluation de votre environnement sonore.	https://play.google.com/store/apps/details?id= org.noise planet.noisecapture&hl=fr≷=US	9
Sécurité-Santé Publique	Tous quartiers	Live Pollen: l'application qui permet de mieux vivre ses allergies.	https://www.lifyair.com/livepollen/	Live Pollen
Sécurité-Santé Publique	Tous quartiers	ODO :Site et application pour déclaration odeurs.	https://www.atmo-odo.fr/odoaura https://www.youtube.com/watch?v=2YHFKH n0IzY	\$
Horodateurs	Tous quartiers	Abonnements stationnement.	https://www.aggloroanne.fr/transports-et- mobilite/en-voiture/les-abonnements- 2036.html	Roanne
Service	Tous quartiers	CCAS .Numéro unique pour les séniors.	04.26.24.10.16	Roanne
Service	Tous quartiers	Service Proximité	proxi@ville-roanne.fr	Roanne
Service	Tous quartiers	Service Proximité	Olivier JANDARD - 06.16.63.61.95	Roanne
Service	Tous quartiers	Service Proximité	Superviseur : Vincent DI MARCO - 06.38.81.39.78	Roanne
Service	Tous quartiers	Effacemment de TAG: opération gratuite effectuée par le service batiment "brigade antitag"	Conditions : - le tag visible de la rue - convention entre le propriétaire et les services de la ville de Roanne (en cas de dégradation lors de l'invention) soit signée. Signalements superviseur.	Roanne
Service	Tous quartiers	Service urbanisme .Guide pour les ravalements de	https://www.aggloroanne.fr/habitat/aides-a-l-	Roanne



Service	Tous quartiers	Service Vie des Quartiers	viedesquartiers@ville-roanne.fr 04.77.23.47.45	Roanne
Roanne -Roannais Agglomération	Tous quartiers	Site Agglo-Roanne	https://www.aggloroanne.fr/site-officiel- roannais-agglomeration-et-ville-de-roanne- 3.html	AGGLO ROANNE
Roannais Agglomération	Tous quartiers	Service gratuit de ramassage des encombrants pour les particuliers - entreprise C3R	Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h non-stop. 0800173450	roannais
Roannais Agglomération	Tous quartiers	Tri des déchets.	Tri des déchets Site de Roannais Agglomération et de la Ville de Roanne (aggloroanne.fr)	FORMAS D Alaka Ser Earland American de American
Roannais Agglomération	Tous quartiers	Consultation baromètre des villes cyclables.	https://barometre.parlons-velo.fr/	- N A4*
Communication	Tous quartiers	Mag Roanne – Mars 2019- 1er magasine municipal 100% en réalité augmentée	Application pour smartphone : SnapPress	SnapPress
Fibre optique	Toutes voiries	Fibre optique dans le Quartier ,réseau 100% fibre orange.Pour éligibilité :lien orange + adresse.Couverture totale 2020	https://reseaux.orange.fr/cartes-de- couverture/fibre	
Fibre optique	Toutes voiries	Fibre optique dans le Quartier ,réseau SFR Numericâble existant fibre /filaire.Pour éligibilité :lien SFR + adresse.	http://www.sfr.fr/carte-couverture-reseau-sfr- fibre-optique/	一型定。
Fibre optique	Toutes voiries	Informations sur le developpement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire	https://cartefibre.arcep.fr/	xarcep







Animation/Patrimoine







Retour sur les Animations de Noël







Programmation 2023

- Fête de Quartier le 3 juin
- Jeudi Mix place Victor Hugo le 29 juin à partir de 19h
- Petit Déjeuner Musical le 16 septembre
- Animations de Noël le 16 décembre







6

Tour de France 2023



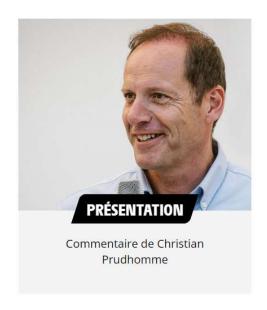








Tour de France 2023



Cette étape d'emblée vallonnée sera marquée par l'enjeu décisif de la formation de l'échappée. En cheminant dans le vignobles des crus du Beaujolais, une course de mouvement pourrait bien précéder les montées aux cols de la Croix Montmain et de la Croix Rosier. Le final en montée ferait une scène de qualité pour un sprint en tout petit comité.

https://www.letour.fr/







Tour du Pays Roannais 2023







Calendrier Evénementiel

28 février à 19 h : Mairie de Roanne – Réunion publique grands travaux (llot Foch Sully, rue Jean Jaurès, place de l'Hôtel de Ville)









Questions diverses





Merci de votre attention!



Vos questions seront les bienvenues

